

« Maintenant je peux décider dans mes bois. »

Le Fogefor forme à devenir « propriétaire ».



M. de LA GARDE

Eric de LA GARDE et son fils Jean

Eric de LA GARDE possède des bois dans le Loiret. Totalement novice il a suivi un cycle de base avec son fils Jean en 2017... puis un 2^e. Il nous explique pourquoi.

Qui êtes-vous ?

J'ai 54 ans. J'ai hérité de bois avec ma sœur au décès de mon père en 2016. Je n'y connaissais rien, je vivais loin. Mon père s'occupait de tout. De retour en France, j'ai visité les parcelles avec la DDT* ; je ne comprenais rien aux propos, j'ai découvert un tableau avec des dates et des coupes (le Plan de gestion), où les parcelles n'étaient pas celles du cadastre...

Témoignage de Jean, 23 ans

J'ai suivi la formation car je suis passionné de nature. Je n'ai pas de projet mais je sais que ces connaissances me serviront le jour où je devrai m'occuper des bois. J'ai d'ailleurs pris conscience de cette nécessaire transmission. Ce fut très sympathique avec tous et un moment exclusif avec mon père, qui nous a rapprochés autour d'une passion commune.

Mon père avait gardé ces bois pour nous les transmettre, je me devais de prendre la suite.

Pourquoi avoir suivi ces formations ?

J'ai contacté des acheteurs de bois sans trop savoir quoi couper. Ma sœur a appris que le CRPF pouvait guider les propriétaires. J'ai joint le technicien qui m'a expliqué plusieurs notions et qu'une coupe ne s'improvise pas. Il démarrait justement une formation de 6 jours sur le Cher et le Loiret. Bien qu'habitant Paris j'ai saisi cette opportunité et j'ai découvert une science de la gestion des bois...

Mon fils m'a rejoint ; cette formation en famille prend **tout son sens** pour un tel bien qui se transmet. Comme nous étions **ravis**, nous avons approfondi le plan de gestion et le marquage des coupes dans un 2^e cycle.

Qu'en avez-vous tous tiré ?

On m'a toujours dit :

- « la forêt pousse toute seule » mais j'ai appris qu'elle pousse comme on l'oriente,
- « plus il y a de broussailles, plus il y a de sangliers » mais c'est la diversité qui compte...

En fait la gestion est un métier, **rien n'est hasardeux**. En forêt une erreur se paye encore 20 ans après (je le vois chez moi). Il s'agit souvent de règles de bon sens mais il faut avoir les bons réflexes, se poser les bonnes questions. Je ne prétends pas pouvoir tout faire mais j'ai appris le vocabulaire pour **parler aux professionnels**, décrire mes parcelles et mes besoins... Je peux décider de ce qui se passe dans mes bois. Je prépare d'ailleurs les prochaines coupes avec mon fils pour établir un équilibre.

Je conseille cette formation à tous : on ne peut pas gérer en amateur sans un minimum de connaissances.... Et là,

c'est dans une très bonne ambiance !

Propos recueillis par Christine POMPOUGNAC
Ingénieur au CRPF

*DDT : Direction Départementale des Territoires



PROCHAINES FORMATIONS

INITIATION

Pour tout nouveau (ou nu-) propriétaire forestier

Dates : du 9 au 12 juillet (4 jours consécutifs)

Lieu : Eure-et-Loir (sous réserve)

Prix global : 120 €/personne (hébergement possible en sus)

CYCLES THÉMATIQUES

FISCALITÉ : FAIRE SOI-MÊME LES DÉMARCHES ET OPTIMISER LA GESTION DE LA PROPRIÉTÉ

Récupérer la TVA, droits de mutation, réductions d'impôts sur le revenu...

Dates : 9 et 16 avril (stage sur 2 jours)

Lieu : Langeais (37)

Prix global : 60 €/personne

COMMENT TRANSMETTRE SON PATRIMOINE BOISÉ ?

Transmettre sans diviser. La création d'un Groupement Forestier a-t-elle de l'intérêt et comment faire ?

2 samedis à l'automne

Lieu : Orléans

Prix global : 60 €/personne

N'hésitez pas : Renseignez-vous et Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

Contact :

Antoine de LAURISTON
(FOGEFOR du Centre) :

02 38 53 78 04 ou 06 14 52 88 38
ou fogeforducentre@crpf.fr